



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1^{er} juin 2023

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE L'AÏD AL-ADHA 2023

La Préfecture du Rhône et la Grande Mosquée de Lyon prennent des dispositions réglementaires relatives à la célébration de la fête de l'Aïd Al-Adha qui devrait débiter autour du 29 juin 2023.

Comme chaque année, pour permettre le déroulement de l'Aïd Al-Adha dans les meilleures conditions sanitaires, un arrêté préfectoral prescrit des mesures temporaires applicables du 5 juin au 16 juillet 2023 :

- **le transport et la livraison** de bovins, moutons et chèvres **sont interdits** en dehors des abattoirs agréés et des lieux d'élevage régulièrement déclarés à l'établissement départemental d'élevage (EDE).
- **le don ou la vente des animaux** de ces espèces à d'autres personnes que des professionnels de l'élevage sont également **interdits** ;
- cet arrêté rappelle que **la détention de ces animaux vivants** par des personnes non déclarées comme éleveur à l'EDE est **strictement interdite**.

La détention de bovins, moutons et chèvres dans des conditions irrégulières ou leur transport dans des voitures exposent les particuliers à des amendes de 750 €.

Le jour de la fête de l'Aïd-Al-Adha, les abattoirs agréés du département dont la liste figure dans le tableau ci-après seront ouverts. Les abattages seront organisés en concertation avec la Grande Mosquée de Lyon.

Liste des abattoirs agréés dans le Rhône :

Commune	Société	Téléphone	Adresse	Espèces abattues
Corbas	Cibéval	04 78 20 74 14	4-10 rue du mont Blanc - ZI Corbas Montmartin - 69960 Corbas	Ovins – bovins
St Romain de	Rhône Ouest - SECAT	04 74 26 80 10	839 route de Sarcey –	Ovins

Popey		secat.annonces@orange.fr	ZA La Poste - 69490 St Romain de Popey	
Givors	Abattoir Delorme - Gaec Buffin - Beaudoin	06 64 82 38 72 / 04 74 01 26 78	1932 route du Drevet, 69700 Givors	Ovins (fournis par l'abattoir)

Pour répondre à toutes les demandes, les particuliers désirant s'approvisionner en animal sacrifié ou les éleveurs désirant faire abattre leurs agneaux à cette occasion, peuvent également contacter, le plus précocement possible, les établissements d'abattage agréés à proximité du département :

Commune	Société	Téléphone	Adresse	Espèces abattues
Andrézieux-Bouthéon	SIPAB	06 98 40 80 28 06 60 63 77 41	rue Bolland, 42160 Andrézieux-Bouthéon	Ovins
Feurs	Société Forézienne d'abattage	04 77 26 40 22	58 rue de la Loire, 42110 Feurs	Bovins (uniquement fournis par l'abattoir)
Charlieu	Abattoir de Charlieu	04 77 60 04 97	ZI. Route de St Bonnet, 42190 Charlieu	Ovins
Saint-Etienne	Association culturelle des musulmans de Montreynaud St Etienne ACMMSE	07 68 44 43 08	29 rue Charles Gounod, 42000 St-Etienne	Ovins
Savas-Mepin	Abattoir de Monsieur Jourdan	09 51 70 73 55	Le Bally, 38440 Savas-Mepin	Ovins (fournis par l'abattoir)
La Chapelle Surieu	Abattoir de Monsieur Mabillon	06 81 51 69 42	La Chapelle de Surieu	Ovins (fournis par l'abattoir)
Illiat	France Ovin	contact@franceovin.fr	Lieu-dit Champ Bernon, 01140 Illiat	Ovins

Le recours à l'abattage hors abattoir agréé est un délit réprimé par une peine de 6 mois d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. De plus, il fait encourir des risques sanitaires aux consommateurs, puisque la viande et les abats consommés ne seront pas issus de carcasses d'animaux inspectés par les services vétérinaires de la direction départementale de la protection des populations (DDPP).

Plus d'informations sur [ce lien](#).

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69